

1 décembre 2010

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

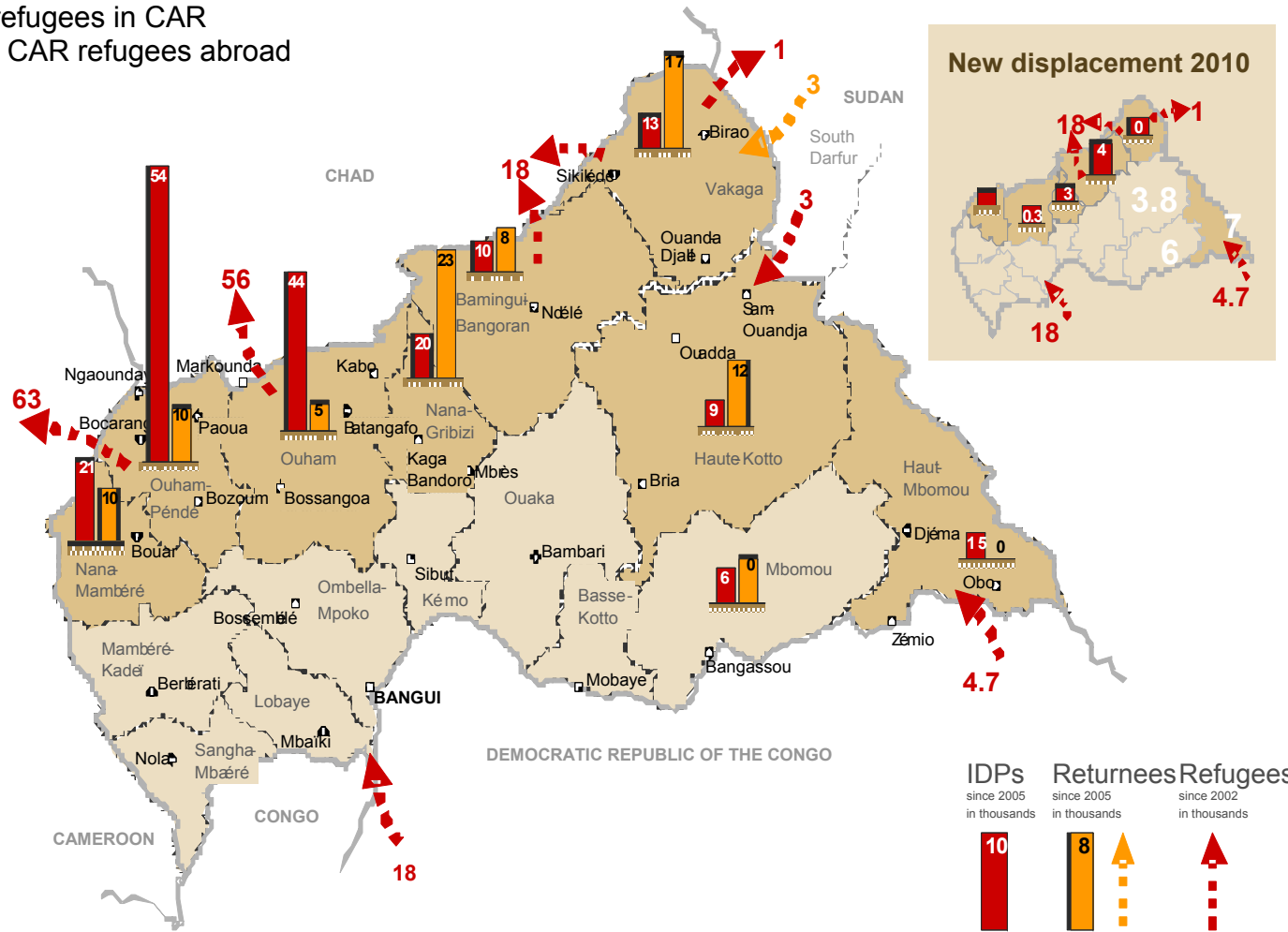
A la veille du retrait des troupes de l'ONU et de l'élection présidentielle la sécurité reste fragile

Entre 2005 et 2008, le conflit armé opposant les forces gouvernementales à plusieurs groupes armés dans le Nord de la République centrafricaine (RCA) a provoqué le déplacement interne de plus de 200 000 personnes. Suite à la signature d'accords de paix et de réconciliation, leur nombre est descendu à environ 108 000, mais, depuis 2009, des affrontements entre l'armée et un groupe d'insurgés dissident, et les attaques contre les civils perpétrées par l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army) ont provoqué une nouvelle vague de déplacements. En novembre 2010, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) était estimé à plus de 192 000 personnes.

Les civils ont souffert d'une série de violations des droits de l'homme, parmi lesquelles des meurtres, le pillage et l'incendie des villages, la destruction des champs, la perte des moyens d'existence, la violence sexuelle ainsi que l'enlèvement et le recrutement d'enfants. En juin 2010, la RCA a été parmi les six pays africains à signer la Déclaration de N'Djamena sur les enfants soldats qui vise à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants par toutes les parties à des conflits de la région. Le pays a également récemment signé le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (OPAC).

Les forces de maintien de la paix internationales ont eu peu d'impact dans les zones touchées par le déplacement interne. Elles ont été déployées en petit nombre et sans mandat pour s'occuper des bandes criminelles. Néanmoins, le gouvernement de la RCA craint que la situation sécuritaire dans le nord-est du pays se détériore avec le retrait prévu des troupes de maintien de l'ONU, qui devrait être achevé d'ici la fin de l'année. La dernière vague d'attaques met en lumière la fragilité du processus de paix et soulève de graves préoccupations quant à la stabilité dans la perspective de l'élection présidentielle fixée au 23 janvier 2011.

Total as of June 2010
 192,092 IDPs in CAR
 31,500 refugees in CAR
 162,000 CAR refugees abroad



Contexte et causes de déplacement

Sur les 11.6 millions de personnes déplacées internes (PDI) en Afrique, trois millions vivent dans le « triangle des conflits » régional formé par l'Est du Tchad, le Darfour et le Nord de la République Centrafricaine (RCA). Le triangle est caractérisé par des conflits armés interdépendants, des niveaux d'insécurité élevés malgré la présence des troupes internationales de maintien de la paix, la présence généralisée d'armes légères et des déplacements forcés à l'intérieur et au-delà des frontières. En 2010, les trois pays ont été classés parmi les dix pays les plus « faillis » du monde (Fund for Peace, 21 juin 2010).

Depuis 2003, le conflit armé interne et les incursions des mouvements armés depuis les pays voisins ont provoqué des vagues successives de violence en RCA. Le pays a ainsi accumulé certains des pires indicateurs humanitaires au monde. Il est classé 159ème sur 169 pays selon l'indice 2010 du développement humain (PNUD, 4 novembre 2010), et six pour cent de sa population meurt chaque année - un taux quatre fois plus élevé que dans tout autre pays africain (Foreign Policy, 3 août 2010). Un enfant sur cinq meurt avant son cinquième anniversaire, 60 pour cent de la population n'a pas accès à l'eau potable ou à des installations sanitaires de base, et 62 pour cent de la population vit avec moins de 1,25 dollars par jour (OCHA, 14 juillet 2010). En 2010, la crise humanitaire en RCA a été classée comme la 4ème crise humanitaire dans le monde la plus sous financée et ignorée (UN Dispatch, 23 août 2010).

En 2003, le président François Bozizé s'est emparé du pouvoir suite à un coup d'Etat militaire, avec le soutien du gouvernement tchadien (Small Arms Survey, décembre 2008). Après avoir dirigé un gouvernement de transition pendant deux ans, François Bozizé a gagné les élections présidentielles de 2005 avec 64 pour cent des voix (Xinhuanet, 25 mai 2005). Cependant, le peu d'intérêt montré par le nouveau gouvernement

pour développer le Nord du pays que ce soit au niveau économique ou social a alimenté le ressentiment parmi la population, débouchant sur un conflit armé interne entre les forces du gouvernement et trois principaux groupes rebelles : l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD) et le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), tous deux basés au nord-ouest de la RCA, le long de la frontière tchadienne, ainsi que l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), basée au nord-est, le long de la frontière avec le Soudan (HRW, 14 septembre 2007). Les combats ont duré jusqu'au milieu de l'année 2008 et ont entraîné le déplacement de plus de 300 000 personnes, qui ont été forcées soit de fuir vers le Cameroun ou le Tchad voisins, soit de s'abriter en RCA, dans les champs et les forêts sans accès aux services de base, ou auprès des communautés d'accueil indigentes.

Les bandes criminelles connues sous le nom de coupeurs de route ou « zaraguina » ont attaqué la population civile et également provoqué des déplacements importants. Les bandes ont agi en toute impunité, en tirant parti du fait que les forces du gouvernement étaient mobilisées par le conflit. En 2008, l'ONU estimait qu'un tiers des personnes déplacées en RCA avaient été déplacées par des bandes criminelles (OCHA, novembre 2008). L'incapacité de l'État de contrôler son territoire a également fait de la RCA une base pour des groupes armés étrangers. L'Armée ougandaise de résistance du Seigneur (LRA) a tué au moins 2 000 civils et enlevé au moins 3000 personnes dans la région depuis septembre 2008 (HRW, 11 novembre 2010).

Opérations de maintien de la paix, accords de paix et élections présidentielles

Opérations de maintien de la paix

Les forces de maintien de la paix internationales ont eu peu d'impact dans les zones de déplace-

ment interne. Elles ont été déployées en petit nombre, et sans mandat pour s'occuper des bandes criminelles. La Force multinationale en Centrafrique (FOMUC) a été déployée en République centrafricaine de 2002 à 2008 avec pour mandat d'assurer la sécurité en patrouillant sur les routes principales. Il s'agissait d'une force de maintien de la paix régionale, financée par l'Union européenne et la France, et composée de troupes d'États appartenant à la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont le Tchad, le Gabon et la République du Congo. Cependant, seuls 200 soldats lui ont été alloués, sa zone d'opération a été limitée à trois villes du Nord, et elle n'était pas autorisée à patrouiller à plus de dix kilomètres du centre de chaque ville. En juillet 2008, la FOMUC a été remplacée par la Mission de Consolidation de la Paix en Centrafrique (MICOPAX). Le nombre de soldats a été augmenté à 700, mais la zone opérationnelle de la force n'a pas été élargie (ICG, 9 décembre 2008).

En 2007, en réponse à des niveaux croissants d'insécurité et de violations des droits de l'homme dans les deux pays, le Conseil de sécurité a autorisé la création de la MINURCAT, une mission conjointe des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad. Il a également approuvé le déploiement de troupes de l'Union européenne (EUFOR) pour protéger les personnes déplacées et les réfugiés touchés par les conséquences de la violence au Darfour, et pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. L'impact de la force a cependant été limité, moins de 200 troupes ont été déployées, et elles ont été envoyées au nord-est près de la frontière avec le Soudan, alors que les bandes criminelles agissaient principalement dans le nord-ouest, là où se trouvait la majorité des personnes déplacées.

L'EUFOR a été remplacée par les troupes de la MINURCAT en mars 2009, et le mandat de la nouvelle force a été prolongé d'un an (CSNU, 14 janvier 2009). Le Conseil de sécurité a au-

torisé le déploiement de 5 200 soldats, mais la MINURCAT n'a jamais atteint plus de la moitié de sa capacité opérationnelle (CSNU, 14 octobre 2009) en raison d'un manque de financement et de problèmes rencontrés par les pays contributeurs dans l'équipement et le transport de leurs troupes. Début 2010, le président Idriss Déby du Tchad a demandé le retrait des troupes de la MINURCAT, alléguant que la force avait été trop lente à se déployer et qu'elle n'avait pas réussi à protéger les civils ou à construire les projets d'infrastructure promis (ISN, 18 mai 2010). En mai 2010, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1923, approuvant le retrait de toutes les troupes de la MINURCAT et de leur soutien civil de la RCA et du Tchad d'ici la fin de l'année (CSNU, 25 mai 2010).

Seuls 296 casques bleus ont été déployés par la MINURCAT en RCA, mais le gouvernement considère qu'ils ont été efficaces dans la protection des civils et la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire (Centre d'actualités de l'ONU, 8 juin 2010). Le Président Bozizé a demandé au Conseil de sécurité des Nations Unies de continuer à fournir une aide après le retrait des troupes de la MINURCAT (Reuters, 10 août 2010). Pour le chef de la MINURCAT, une solution urgente doit être trouvée pour combler le vide sécuritaire que le départ de ses troupes provoquera dans le nord-est du pays (Centre d'actualités de l'ONU, 10 août 2010). Les forces gouvernementales ne disposent pas des équipements militaires et de la logistique nécessaires pour assurer une protection et sécurité efficaces.

Les accords de paix

En juin 2008, suite aux accords de cessez-le-feu signés avec l'APRD et l'UFDR, le gouvernement de la RCA et tous les groupes rebelles du pays ont signé l'Accord de paix global de Libreville. L'accord exige du gouvernement qu'il adopte une loi d'amnistie générale et qu'il procède à la démobil-

sation, désarmement et réinsertion (DDR) des anciens combattants. Ces efforts ont ouvert la voie à de nouveaux pourparlers de paix qui ont eu lieu en décembre 2008 à Bangui, capitale de la RCA, sous les auspices du Président du Gabon Omar Bongo. L'opposition politique et armée a participé à un processus connu sous le nom de «dialogue politique inclusif», qui a abouti à un accord en janvier 2009 pour former un gouvernement d'unité incluant des chefs de l'APRD et de l'UFDR (UNICEF, janvier 2009). L'ancien président Ange-Félix Patassé, renversé par François Bozizé en 2003 est rentré de son exil pour participer au processus de paix et a annoncé qu'il se présentera comme candidat indépendant lors des prochaines élections présidentielles (Reuters AlertNet, 31 octobre 2009).

Les différents accords de paix et la perspective d'un nouveau gouvernement ont conduit à une diminution marquée des combats dans la seconde moitié de 2008, mais, un nouveau groupe d'insurgés est apparu remettant en cause le processus de DDR et accusant le gouvernement de ne pas respecter les accords de partage du pouvoir (ICG, 12 janvier 2010). En novembre 2009, la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) s'est emparée de la ville de Ndélé, dans le Nord, conduisant à des affrontements avec l'armée et à de nouveaux déplacements (BBC, 27 novembre 2009). La dernière vague d'attaques de la CPJP a eu lieu de juin à octobre 2010 (HDPT, 9 novembre 2010), mettant en évidence la fragilité du processus de paix et le manque de stabilité dans la perspective de l'élection présidentielle, qui a maintenant été reportée au mois de janvier 2011.

Election présidentielle

L'élection présidentielle en RCA a été reportée à quatre reprises en 2010. Elle devait au départ avoir lieu le 25 avril, mais elle a été retardée parce que le processus de DDR n'avait pas avancé

comme prévu et que les listes électorales étaient incomplètes (AFP, 28 février 2010). Des problèmes dans l'enregistrement des candidats ont entraîné le deuxième report, forçant l'Assemblée nationale à prolonger le mandat du Président Bozizé au-delà de juin 2010 (UN DPI, 20 septembre 2010). Les deux derniers reports ont été provoqués par la poursuite des violences dans le Nord.

L'élection est actuellement fixée au 23 janvier 2011. Les deux principaux candidats, M. Bozizé et M. Patassé, sont tous deux commis de graves violations des droits de l'homme, y compris des exécutions et violences sexuelles perpétrées par les troupes sous leur commandement (Foreign Policy, 3 août 2010). L'ancien ministre de la Défense devenu insurgé M. Jean-Jacques Démafouth, qui est maintenant directeur adjoint du programme national de DDR, pourrait être un troisième candidat (AFP, 2 août 2010).

Mouvements et chiffres du déplacement

Près de huit pour cent de la population de la RCA s'élevant à 4,5 millions de personnes est déplacée à l'intérieur du pays ou réfugiée à l'extérieur du pays. Le nombre de personnes fuyant le pays a continué d'augmenter en 2010. En novembre, l'ONU a estimé le nombre de personnes déplacées à plus de 192 000 et le nombre de réfugiés centrafricains vivant au Cameroun et au Tchad à 162 000. La RCA accueille également plus de 31 000 réfugiés de la République démocratique du Congo (RDC) et du Soudan (OCHA, 14 juillet 2010).

Ces mouvements de population révèlent une tendance inquiétante de violence et de déplacements accrus. Comme indiqué par l'ancien Représentant du Secrétaire général des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées «Les efforts pour construire une paix durable seront affaiblis tant que des communautés

entières restent déplacées et dans le désespoir » (Centre d'actualités de l'ONU, 28 juillet 2010).

Besoins d'assistance et de protection des personnes déplacées

Depuis 2005, toutes les parties au conflit en RCA ont fait subir aux civils une série de violations des droits de l'homme, parmi lesquelles des meurtres, le pillage et l'incendie des villages, la destruction des champs, la perte des moyens d'existence, la violence sexuelle ainsi que l'enlèvement et le recrutement d'enfants. Les forces gouvernementales ont commis des atrocités jusqu'à la fin de l'année 2007, en représailles pour le soutien apporté par des civils aux groupes rebelles. En tant qu'autorités de facto dans certaines régions, ces groupes ont à leur tour puni les civils lorsqu'ils avaient l'impression que leur autorité n'était pas respectée. Les bandes criminelles ont commis des atrocités pour leur profit, et les milices d'autodéfense créées avec le soutien du gouvernement en réponse aux attaques par des bandes criminelles ont recruté des enfants (IDMC, novembre 2008).

Les conditions de vie des personnes déplacées en RCA sont très différentes de celles des pays voisins. La plupart se sont dispersées dans des villes rurales isolées après avoir vécu pendant des périodes prolongées dans la brousse, et sont presque entièrement tributaires de leurs communautés d'accueil. Les personnes qui vivent encore dans la brousse ne reçoivent aucune aide humanitaire à cause des difficultés d'accès. Dans ces cas, le suivi de la protection reste difficile (HCR, juin 2010), et la difficulté d'obtenir des chiffres exacts de déplacement est encore un autre obstacle à la fourniture des services essentiels aux personnes déplacées. Étant donné que les personnes déplacées sont éparpillées sur de très vastes régions, la stratégie de « protection par la présence » des agences humanitaires est largement inefficace.

Les priorités humanitaires identifiées par l'ONU en RCA sont la sécurité alimentaire, la santé, la protection, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et l'éducation (OCHA, 14 juillet 2010). Ces besoins pressants touchent aussi bien les personnes déplacées que les réfugiés, les rapatriés et les communautés locales d'accueil (ECHO, juillet 2010). La détérioration de la sécurité en 2010 a limité la capacité des personnes à cultiver les terres, ajoutant à l'insécurité alimentaire. Selon le CICR: « Les terres fertiles ne manquent pas dans la région, mais la violence perturbe les modes de vie traditionnels comme l'agriculture, la chasse et la pêche, et les fermiers ont souvent peur de s'éloigner des villes pour travailler leurs champs, car ils craignent de se faire attaquer. Cela a réduit la production et poussé les prix à la hausse à tel point que tout le monde n'a pas les moyens d'acheter de la nourriture, même lorsque celle-ci est disponible » (IRIN, 15 novembre 2010). Le CICR va distribuer de la nourriture à environ 55 000 personnes d'ici la mi-décembre dans les régions où la LRA a été active.

Réponses nationales et internationales

La réponse nationale

Jusqu'en 2009, le Ministère des Affaires sociales était le bureau gouvernemental en charge de la coordination de l'aide aux personnes déplacées. Cependant, il manquait de financements et n'avait pas la capacité de répondre aux besoins. En 2009, le Haut Commissaire de la RCA aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance a créé le Comité National Permanent de Concertation et de Coordination Pour la Gestion de la Protection des Droits des Personnes Déplacées afin de coordonner l'intervention nationale pour les déplacements internes (Bureau du Président de la République centrafricaine, 24 juin 2009).

Même si le gouvernement s'est montré incapable

de fournir une aide aux personnes déplacées, il a donné aux organisations humanitaires un libre accès aux personnes déplacées et leur a permis d'agir librement dans le pays. Il a permis aux agences des Nations Unies et aux ONG de mettre en place des activités de promotion de l'état de droit, tels que des ateliers sur les principes des droits de l'homme et la protection des personnes déplacées pour les autorités locales, les forces de sécurité et même des groupes d'opposition armés tels que l'APRD. En juillet 2010, le gouvernement et les organisations de la société civile ont participé à un atelier sur l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel national visant à résoudre les problèmes de déplacement interne (AGNU, le 11 août 2010).

En juin 2010, la RCA a été l'un des six pays africains à signer la Déclaration de N'Djamena, un instrument juridiquement contraignant visant à mettre fin au recrutement d'enfants par toutes les parties à des conflits de la région (HDPT, 14 juin 2010). Les cinq autres pays sont le Cameroun, le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Soudan. La RCA a également signé le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (OPAC) en septembre 2010 (Centre d'actualités de l'ONU, 27 septembre 2010).

La RCA est également signataire du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs (Pacte des Grands Lacs), qui engage les Etats membres à incorporer les Principes directeurs des Nations Unies sur le déplacement interne dans leur droit interne et à adopter un cadre pratique pour leur mise en œuvre (CIRGL, 14-15 décembre 2006).

En octobre 2009, l'Union africaine a adopté la Convention sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala), le premier instrument régional juridiquement contraignant pour la protection des droits des personnes déplacées. La Convention

ne peut entrer en vigueur avant d'être ratifiée par au moins 15 Etats. La RCA ne figure toujours pas parmi les signataires. En octobre 2010, le bureau du Premier ministre et le HCR ont organisé une réunion pour les membres du Parlement afin d'examiner la Convention en vue de la ratification (HDPT, 9 novembre 2010).

En novembre 2010, huit pays d'Afrique centrale, y compris la RCA, ont signé la Convention sur le contrôle de la circulation des armes légères et de petit calibre dans l'une des régions les plus instables du monde. Connue sous le nom de Convention de Kinshasa, elle entrera en vigueur après sa ratification par six Etats parties. Les sept autres signataires de la Convention sont l'Angola, le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la République du Congo et Sao Tomé et Principe (IRIN, 22 novembre 2010).

La réponse internationale

Les agences de l'ONU et les ONG internationales ont fourni de l'aide et de la protection aux communautés touchées par le conflit en RCA. Certaines ont également travaillé sur des programmes de relèvement rapide et de développement. Le système de groupes sectoriels ou *clusters*, un mécanisme de coordination visant à améliorer la capacité des organisations humanitaires pour protéger et aider les personnes déplacées, a été introduit en RCA en août 2007. Dix groupes fonctionnent maintenant, y compris un groupe de protection dirigé par le HCR (OCHA, 14 juillet 2010).

Les programmes d'aide humanitaire sont néanmoins encore très insuffisamment financés. En novembre 2010, seulement 43 pour cent des 149 millions de dollars demandés dans le Processus d'appel global révisé 2010 (CAP) étaient financés par rapport aux 68 pour cent des 116 millions de dollars demandés l'an dernier (OCHA, 30 novem-

bre 2009). Les secteurs de la santé, de la protection et de l'éducation étaient seulement financés à 17 pour cent, 29 pour cent et 37 pour cent respectivement (OCHA, 12 novembre 2010).

Le Fonds central d'intervention d'urgences humanitaires (CERF) a alloué aux agences des Nations Unies plus de 3 millions de dollars pour aider 500 000 personnes touchées par le conflit en cours (CERF, 14 octobre 2010). Le Fonds pour la consolidation de la paix a également alloué 20 millions de dollars pour soutenir des programmes de réforme du secteur de la sécurité, la revitalisation économique et l'état de droit (Centre d'actualités de l'ONU, 4 février 2010). Ceci s'ajoute aux 10 millions de dollars reçus par la CAR de ce même organisme l'an dernier pour relancer le processus de consolidation de la paix.

Tel que requis par la résolution 1612 de l'ONU, l'équipe pays des Nations Unies en RCA a établi un groupe de travail sur les enfants et les conflits armés en 2008. Le groupe de travail vise à mettre en œuvre un mécanisme de surveillance et de rapports sur six violations: le meurtre ou la mutilation, le recrutement comme soldats, les attaques contre des écoles ou des hôpitaux, des viols ou autres violences sexuelles graves, les enlèvements et le déni d'accès humanitaire. Le groupe de travail a été lent à présenter des rapports au Conseil de sécurité de l'ONU, mais il prend des mesures pour faire avancer le processus. Par exemple, en septembre 2010 l'UNICEF a organisé un atelier pour former les organisations qui militent pour les droits des enfants dans le suivi et le signalement des violations. L'atelier comprenait une formation sur les entretiens avec les enfants et leurs familles tout en assurant la confidentialité et la sécurité (HDPT, 12 octobre 2010).

En octobre 2010, les ministres de la RCA, de la RDC, du Soudan et de l'Ouganda se sont réunis à Bangui pour mettre en place un groupe de travail militaire conjoint, sous la supervision de l'Union africaine afin de poursuivre la LRA à travers

les frontières vastes et poreuses de la région (OpenDemocracy, 18 octobre 2010). Le Congrès américain a également promulgué une loi obligeant le gouvernement américain à adopter une stratégie globale pour aider les gouvernements dans la région à désarmer la LRA et protéger les civils. La loi prévoit la coordination des efforts diplomatiques, économiques, de renseignement et militaires des Etats-Unis ainsi qu'une augmentation de l'aide humanitaire aux populations touchées (Sudan Tribune, 14 mai 2010).

Note: Ce document est un résumé du nouveau profil de la RCA préparé par l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC). Le profil complet est disponible en ligne [ici](#).

Sources:

Agence France-Presse (AFP), 28 février 2010, C. African opposition rejects vote decree

AFP, 2 août 2010, Opposition forces in CAR back election date

Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), 11 août 2010, Rapport du Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays

British Broadcasting Corporation (BBC), 27 novembre 2009, Central African Republic town 'empty' after rebel raid.

Bureau du Président de la République centrafricaine, 24 juin 2009, Arrêté portant création du Comité national permanent pour la coordination et la concertation pour la gestion de la protection des droits des personnes déplacées

Fonds central d'intervention d'urgence (**Central Emergency Response Fund ou CERF**), 14 octobre 2010, CERF in Action - Underfunded Emergencies

Centre d'actualités de l'ONU, 4 février 2010, République centrafricaine : 20 millions de dollars pour consolider la paix

Centre d'actualités de l'ONU, 8 Juin 2010, La MINURCAT a un nouveau chef

Centre d'actualités de l'ONU, 28 Juillet 2010, RCA : le HCR salue la réouverture de l'accès aux populations déplacées du nord

Centre d'actualités de l'ONU, le 10 août 2010, Centrafrique: deux solutions proposées pour lutter l'insécurité au nord est

Centre d'actualités de l'ONU, 27 Septembre 2010, Five nations sign UN-backed conventions related to human rights

Centre d'actualités de l'ONU, 15 Octobre 2010, Le HCR inquiet des violences des rebelles de la LRA dans plusieurs pays d'Afrique

Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), 14-15 Décembre 2006, Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs

Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), 14 janvier 2009, Résolution 1861

CSNU, 14 Octobre 2009, Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

CSNU, 25 mai 2010, Résolution 1923

Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (**European Commission Humanitarian Aid Office ou ECHO**), juillet 2010, Evaluation of DG ECHO's assistance to vulnerable groups affected by the crisis in the Central African Republic during the period 2007 – 2010

Foreign Policy, 3 août 2010, The Fastest to Die

Fund for Peace, 21 juin 2010, Failed States Index

Human Rights Watch (HRW), 14 septembre 2007, État d'anarchie: Rébellions et exactions contre la population civile

HRW, 11 novembre 2010, Congo / République centrafricaine: Les victimes de la LRA lancent un appel au Président Obama

Equipe de partenariat humanitaire et de développement (**Humanitarian and Development Partnership Team ou HDPT**), 14 juin 2010, Info Bulletin 149 (7 - 14 juin 2010)

HDPT, 12 octobre 2010, Info Bulletin 155 (27 septembre - 12 octobre 2010)

HDPT, 9 novembre 2010, Info 157 Bulletin (26 Octobre - 9 Novembre 2010)

Nouvelles et analyses humanitaires (**Integrated Regional Information Networks ou IRIN**), 15 novembre 2010, République Centrafricaine: La multiplication des attaques renforce les craintes d'insécurité alimentaire

IRIN, 24 novembre 2010, Un nouvel accord sur les armes suscite l'optimisme

Observatoire des situations de déplacement interne (**Internal Displacement Monitoring Centre ou IDMC**), novembre 2008, Les enfants déplacés en République centrafricaine ont besoin d'une meilleure protection et assistance face à une insécurité persistante

International Crisis Group (ICG), 9 décembre 2008, Débloquent le dialogue politique inclusif

ICG, 12 janvier 2010, Relancer le dialogue politique

International Relations and Security Network (ISN), 18 mai 2010, Intel Brief: The Chad Withdrawal

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (**UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs ou OCHA**), novembre 2008, Appel consolidé pour la République centrafricaine pour l'année 2009

OCHA, 30 novembre 2009, Appel consolidé pour la République centrafricaine 2010.

OCHA, 14 juillet 2010, Consolidated Appeal Mid-Year Review for CAR

OCHA, Financial Tracking Service (FTS), Requirements, Commitments/Contributions and Pledges per Cluster, état au 12 novembre 2010

OpenDemocracy, 18 octobre 2010, Regional military force established to crack down on Lord's Resistance Army

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 4 novembre 2010, Indice de Développement humain

Reuters, 10 août 2010, Central African Republic asks UN council for help

Reuters AlertNet, 31 octobre 2009, CAR's Patassé gets mixed welcome home from exile

Small Arms Survey, décembre 2008, The Central African Republic and small arms: A regional tinderbox

Sudan Tribune, 14 mai 2010, US lawmakers pass legislation to end LRA rebels atrocities

Département de l'information publique des Nations Unies (**UN Department of Public Information ou UN DPI**), 20 Septembre 2010, Le Secrétaire général réaffirme la détermination des Nations Unies pour aider la République centrafricaine dans la recherche de la paix, de la stabilité et du développement

UN Dispatch, 23 août 2010, The Top 5 Most Ignored Humanitarian Crises

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (**United Nations Children's Fund ou UNICEF**), janvier 2009, Monthly Report

UNICEF, 9 juin 2010, Six pays d'Afrique se réengagent pour les enfants dans la sous-région par la Déclaration de N'Djamena

Xinhuanet, 25 mai 2005, Bozizé, Vainqueur des élections présidentielle et Législatives en Centrafrique

L'Observatoire des situations de déplacement interne

L'Observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre ou IDMC), mis en place en 1998 par le Conseil norvégien pour les réfugiés (Norwegian Refugee Council ou NRC), constitue le principal organisme international surveillant l'évolution des situations de déplacement interne, provoqués par des conflits dans le monde.

Par son travail, l'Observatoire contribue à améliorer les capacités nationales et internationales de protection et d'assistance à des millions de personnes dans le monde qui ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays suite à des conflits ou à des violations des droits de l'homme.

A la demande des Nations Unies, l'Observatoire basé à Genève gère une base de données en ligne qui fournit des informations et des analyses actualisés et complètes relatives aux déplacements internes dans près de cinquante pays.

Sur la base de ses activités de suivi et de recueil de données, l'Observatoire plaide pour des solutions durables à la situation des personnes déplacées qui soient conformes aux normes internationales.

L'Observatoire des situations de déplacements internes mène également des activités de formation visant à renforcer les capacités des acteurs locaux à répondre aux besoins des personnes déplacées.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'Observatoire des situations de déplacements internes et la base de données sur www.internal-displacement.org.

Contact:

Nina M. Birkeland
Head of Monitoring and Advocacy
Tél.: +41 (0)22 795 07 34
Email: nina.birkeland@nrc.ch

Laura Perez
Country Analyst
Tél.: +1 646 267 10 90
Email: laura.perez@nrc.ch

Observatoire des situations de déplacements internes (IDMC)
Norwegian Refugee Council
Chemin de Balexert 7-9
1219 Genève, Suisse
www.internal-displacement.org
Tél: +41 22 799 0700
Fax: +41 22 799 0701